

KERNILIS



VIVRE EN HARMONIE

BULLETIN

D'INFORMATIONS

MUNICIPALES

VENDREDI 19 janvier 2024

MEMENTO

PERMANENCE DES ELUS : le samedi de 10h00 à 12h00.

NUMERO D'ASTREINTES : 07.80.64.35.94

MAIRIE : lundi, jeudi et vendredi : 8h30 / 12h30 et 13h30 / 17h30, mardi : 8h30 / 12h30 - Fermée l'après-midi, mercredi 9h00 / 12h00 et 13h30 / 16h00, samedi de 10h00 à 12h00. Tél. : 02.98.25.52.43. *Site internet* : www.mairie-kernilis.fr

AGENCE POSTALE : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00, samedi de 10h00 à 11h45 (**les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois**). Tél. : 02.98.25.52.37.

BIBLIOTHEQUE : Horaires d'ouverture : lundi : 13h45 – 16h45, mardi : 13h45 – 16h45, mercredi : 10h30 – 12h00 et 14h00 – 18h00, jeudi : 13h45 – 16h45, samedi : 10h30 - 12h00. Tél. : 02.98.25.20.34.

MEDECIN : En cas d'urgence, faire le 15.

INFIRMIERE : Cabinet Infirmier. Tél. : 02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20.

PHARMACIE : Pour connaître les pharmacies de garde, appeler le 3237.

CABINET DE KINESITHERAPIE : Tél. : 02.98.25.54.22. Adresse : 3 bis, allée des Peupliers à Kernilis.

TAXI : « AT TAXI », KERNILIS. Tél. : 06.45.74.92.24. « LE ROY », LESNEVEN. Tél. : 02.98.83.00.22.

PRESSE : Correspondant Le Télégramme : M. JACQ Michel au 06.81.53.54.81, mail : micheljacq.tel@gmail.com. Correspondant Ouest France : M. PAILLER Jean-Paul au 06.80.62.03.34 ou mail : jeanpaul.pailler@orange.fr

ADMIR DU BASSIN DE L'ABER-WRAC'H, 5, Place Alain Poher – 29260 PLOUDANIEL – 02.29.62.61.69.

AMADEUS AIDE ET SOINS (aide et soins à domicile, équipe spécialisée Alzheimer, services aux familles, portage de repas, garde d'enfants, jardinage-bricolage, téléassistance). Tél. : 02.98.21.12.40. Mail : contact@amadeus-asso.fr.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE : Renseignement et prise de RDV auprès du secrétariat, le matin, du lundi au jeudi, de 9h à 12h, au 02 98 21 02 02.

REPAM (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : Contact : Isabelle LE BORGNE, Éducatrice de Jeunes Enfants : 06 47 82 78 48 - repamdeslegendes@gmail.com.

COMMUNE

PERMANENCES DES ÉLUS

Samedi 20 janvier : Sandra ROUDAUT, Yvonne LE ROUX

Samedi 27 janvier : Laurent JESTIN, Quentin L'HOSTIS

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Les vœux de la municipalité seront présentés aux conseillers municipaux, aux employés municipaux, aux responsables d'associations, aux bénévoles de la bibliothèque, aux entreprises et commerçants ainsi qu'aux nouveaux habitants de la Commune le **vendredi 19 janvier à 18h30**, à la salle polyvalente.

PLUi-H : PERMANENCES EN MAIRIE

Le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal et habitat (PLUi-H) de la Communauté Lesneven Côte des Légendes est soumis à enquête publique du **lundi 29 janvier au vendredi 1^{er} mars 2024**.

Les permanences de la commission d'enquête se tiendront en mairie aux horaires suivants :

- **Vendredi 16 février de 9h00 à 12h00**
- **Mercredi 21 février de 13h30 à 16h00**

RAPPEL : VIGILANCE EN VÉLO !

Suite à plusieurs constatations ces derniers mois, la municipalité rappelle aux cyclistes qui prennent la direction des écoles d'être **très vigilants sur la route le matin**. Pour votre sécurité **portez un gilet jaune** sur vous et **équipez votre vélo** avec des feux et des réflecteurs (blancs à l'avant, rouges à l'arrière, orange sur les rayons et les pédales).

CONCERTATION PUBLIQUE - ZAER

Pour répondre à l'objectif de neutralité carbone fixé pour l'horizon 2050, tant au niveau européen, qu'au niveau national, la France doit accélérer le développement de la production d'énergies renouvelables sur son territoire. Chaque commune doit établir une cartographie des secteurs propices aux énergies renouvelables, définie à partir des potentiels énergétiques locaux.

Une concertation publique pour la définition de ces zones, sera organisée en mairie aux horaires d'ouverture à **partir du lundi 22 janvier au lundi 5 février**. Le dossier des zones d'accélération de la production d'énergie renouvelable (ZAER) ainsi qu'un registre seront mis à disposition. Ce dernier vous servira pour nous faire part de vos observations.



UNC DE L'ABER

L'Assemblée Générale extraordinaire de l'UNC de l'Aber se déroulera le **samedi 27 janvier à 14h30** à la salle multifonctions de Kernilis.

Ordre du jour : • Avenir de l'UNC de l'Aber.
• Projet de fusion dissolution.

Présence indispensable, si vous ne pouvez y participer, veuillez vous faire représenter en remplissant le pouvoir ci-dessous à faire parvenir avant le 27 janvier à Monsieur CASTELA Laurent, 18, rue de la Mairie à KERNILIS.

POUVOIR DE REPRÉSENTATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXCEPTIONNELLE DE L'UNC DE L'ABER

NOM / PRENOM :

ADRESSE :

Je soussigné(é), membre de l'UNC de l'Aber, donne par la présente, pouvoir à Monsieur/ Madame, afin de me présenter lors de l'AGE du 27 janvier 2024 à KERNILIS.

Fait pour valoir ce que de droit.

Date et signature



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniez Lesneven Aod Ar Mojennoù

Tél. : 02.98.21.11.77

Site : www.clcl.bzh

DEVENIR ANIMATEUR VOUS TENTE ? LA CLCL VOUS AIDE A FINANCER VOTRE BAFA !

La Communauté Lesneven Côte des Légendes aide les jeunes du territoire âgés de 16 à 25 ans à se former aux fonctions d'animateurs lors **d'une session qui démarre en mars prochain**. Le dossier d'inscription est disponible au Service Info Jeunes (Place Le Flo à Lesneven), à l'accueil de l'Hôtel communautaire et sur clcl.bzh. Une fois complété, il est à **retourner au plus tard le 31 janvier 2024**.

> **Informations pratiques** : Contact : Service Info Jeunes au 06 45 85 85 50 ou à sij@clcl.bzh ou sur facebook.com/SIUCCLCL.
Toutes les informations sur la session BAFA 2024 sur urlz.fr/phSX.

DÉCHETS - FERMETURE ANTICIPÉE DES DEUX DÉCHÈTERIES DE LA CLCL LE 22 JANVIER

Pour des raisons administratives, les deux déchèteries du territoire, Lanveur à Plounéour-Brignogan-Plages et Gouerven à Lesneven, **fermeront exceptionnellement plus tôt le lundi 22 janvier** : l'horaire de fermeture des équipements est avancé à 16h00 au lieu de 17h45.

Le service déchets prie les usagers de bien vouloir l'excuser pour la gêne occasionnée.

> **Informations pratiques** : Service déchets : 02 98 21 05 05 ; tri@clcl.bzh

DIVERS

Recherche hangar à louer ou à acheter pour stockage. Contact au 06 82 27 51 64.

LES COMPAGNONS DU DEVOIR, journée portes ouvertes **les 20 et 21 janvier et le 23 mars 2024**.

> Renseignements sur www.compagnons-du-devoir.com.

LE TWIRLING BATON LESNEVEN organise sa Foire à Tout le **dimanche 25 février** de 8h30 à 16h00 à l'espace Kermaria au Folgoët (3€ le m, 1€ le portant non fourni).

> Inscription au 07 81 78 83 00 / tblvidegrenier@gmail.com. Bulletin de réservation sur : twirlingbatonlesneven.wordpress.com.

LA MFR DE PLABENNEC ET PLOUDANIEL organise ses portes ouvertes le vendredi 26 janvier de 17h00 à 19h00 et le samedi 27 janvier de 9h00 à 17h00.

> Renseignements au 02 98 40 40 73 - mfr.plabennec@mfr.asso.fr - www.mfr-plabennec-ploudaniel.fr.

SPORTS

HERMINE KERNILISIENNE



SAMEDI 20 JANVIER :

U8-U9 : 10h : plateau à LANNILIS. Rendez-vous au terrain à 9h20.

U11 : 14h : match de coupe à KERNILIS contre LANDEDA 1 et PAYS PAGAN. Rendez-vous au terrain à 13h20.

U13 : 10h30 : match de coupe à KERNILIS contre PLOUGUERNEAU 4. Rendez-vous au terrain à 10h.

U15F : 16h : match à QUIMPER. Rendez-vous à 13h55.

U17 : 15h : match de coupe à KERNILIS contre GJ ARVOR. Rendez-vous à 14h.

DIMANCHE 21 JANVIER :

Seniors A : 15h : match de championnat à BREST contre BREST AS 3.

Seniors B : Repos.

Loisirs : 10h : match de championnat à KERNILIS contre COAT MEAL. Rendez-vous à 9h.

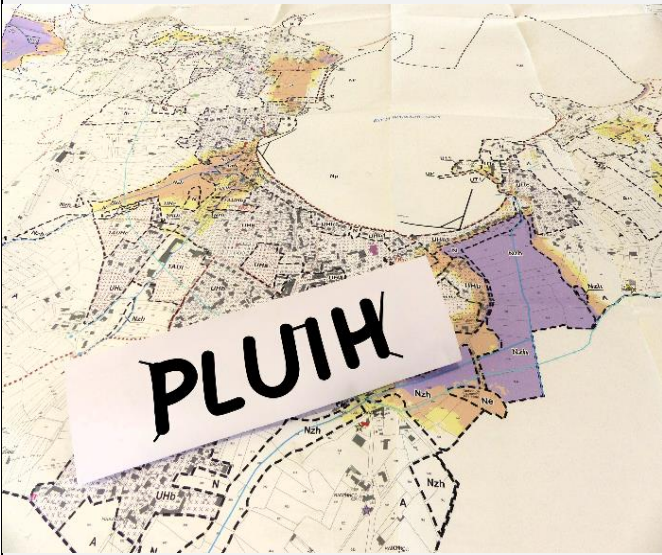
INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 20 janvier : Messe à 18h00 à Lesneven.

Dimanche 21 janvier : Messe à 9h30 à Kernilis (messe d'obsèques pour Madame STOURM Martine). Messe à 10h30 à Kerlouan. Messe à 11h00 à Le Folgoët.



URBANISME : LE PLUi-H SOUMIS A L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU 29 JANVIER AU 1^{er} MARS 2024



Arrêté en Conseil Communautaire le 31 mai 2023 puis une seconde fois le 15 novembre 2023, le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUi-H) de la Communauté Lesneven Côte des Légendes est soumis à enquête publique du lundi 29 janvier au vendredi 1^{er} mars 2024.

Conduit à l'échelle intercommunale et comportant un volet habitat, le PLUi-H a vocation à remplacer les Plans Locaux d'Urbanisme communaux. Lancée en 2018, l'élaboration du PLUi-H de la CLCL a été arrêté une première fois le 31 mai dernier. Il s'en est suivi une phase de consultation des communes membres et des Personnes Publiques Associées (PPA) durant toute la période estivale, et ce, jusqu'à la mi-octobre 2023.

À la suite d'un avis défavorable émis par la commune de Goulven, le PLUi-H, identique sur le fond et sur la forme, a été une nouvelle fois arrêté lors du Conseil Communautaire du 15 novembre 2023.

Ainsi, après le diagnostic (2019), le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (2021), la traduction réglementaire de ce PADD en Orientations d'Aménagement et de Programmation, et règlement écrit ou zonage (2021-2023), l'arrêt du projet (2023), l'heure est donc à l'enquête publique, ultime étape avec une approbation du projet espérée en juin prochain.

33 jours d'enquête publique

Le projet de PLUi-H entre maintenant dans une nouvelle phase avec la réalisation de l'enquête publique. L'objectif ? **Permettre à l'ensemble des habitants et acteurs du territoire de formuler ses observations ou demandes particulières auprès des commissaires enquêteurs.**

Elle se déroulera du lundi 29 janvier 2024 à partir de 9h00 au vendredi 1^{er} mars à 16h00, soit 33 jours consécutifs.

La commission d'enquête tiendra des permanences à l'Hôtel Communautaire (12, boulevard des Frères Lumière 29260 Lesneven) ainsi qu'au sein des mairies des 9 communes désignées comme lieu d'enquête sur le territoire de la CLCL : Guissény, Kerlouan, Kernilis, Lanarvily, Le Folgoët, Lesneven, Ploudaniel, Plouider, Plounéour-Brignogan-Plages.

Les dates, horaires et lieux de permanences, ainsi que les modalités de transmission des observations, sont disponibles sur le site Internet de la CLCL et sur les différents avis affichés dans des lieux de passage du territoire, notamment les mairies.

À compter du lundi 29 janvier 2024 à partir de 9h00, date d'ouverture officielle de l'enquête publique, l'intégralité des pièces du dossier sera disponible sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/5106>. Des dossiers papiers complets seront également consultables aux jours et aux heures d'ouverture des différents lieux de permanences.

> Informations pratiques

Contact service : 02 98 21 11 77 ; amenagement@clcl.bzh